

**EXTRAIT**  
DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 4 décembre 2017

Sous la présidence de : Madame Laurence MULLER-BRONN

- Etaient présents : Madame Laurence MULLER-BRONN, président de séance
- Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Monsieur Rémi BERTRAND ayant donné pouvoir à Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Yves SUBLON ayant donné pouvoir à Madame Alfonsa ALFANO
- Excusé(s) : Monsieur Bernard FISCHER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Mathieu CAHN, Madame Martine JUNG, Monsieur Frédéric BIERRY
- Absent(s) : Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF
- Rapporteur : Madame Danielle DILIGENT

**N° CP/2017/543 - 31030 - Insertion professionnelle**  
**Proposition de financement d'actions développées par le biais du fonds d'appui aux politiques d'insertion (FAPI)**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 95 000 € selon la répartition suivante :
- au GIP FCIP Alsace pour une subvention d'un montant de 40 000 € pour 2017 au titre du lancement au regard des objectifs poursuivis par cette plate-forme ;
- à Entraide Emploi pour une subvention d'un montant de 20 000 € pour 2017, pour l'action de portage salariale qu'elle mène auprès des communes et associations de la Communauté de Communes de Saverne-Marmoutier-Sommerau ;
- à Archimène pour une subvention d'un montant de 20 000 €, pour l'action de portage salariale ;
- à l'ARASC pour une subvention d'un montant de 15 000 € pour 20 sessions de préparation aux métiers d'aide à domicile ;
- autorise son président à signer le projet de convention financière, joint en annexe, à conclure à cet effet entre le Département et les organismes cités ci-dessus.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20171204-lmc1114370-DE-1-1  
Acte certifié exécutoire au : 07/12/17